

Reçu
le 26 DEC. 2022

Pôle FBB

Pôle PAE

Coulon, le 20 DEC. 2022

Préfecture de la Région Pays de la
Loire

Monsieur le Directeur régional de
l'alimentation et de la forêt

5 rue Françoise Giroud

CS 67516

44275 NANTES Cedex 2

Objet : Schéma Régional de Gestion Sylvicole des Pays de la Loire

Dossier suivi par : S. Guihéneuf / L. Moreau

Monsieur le Directeur,

Vous avez transmis pour avis au Parc naturel régional du Marais poitevin le projet de Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) de la région Pays de la Loire.

Au vu de la cohérence de ce schéma avec les orientations de la charte de Parc naturel sur le territoire du Marais poitevin, le PNR émet un avis favorable à ce programme prenant en compte les spécificités paysagères et environnementales locales.

La déclinaison du schéma permettra de poursuivre nos actions de replantations d'alignements d'arbres têtards et de peupliers, ressources essentielles pour notre paysage, supports d'économie, de biodiversité et capteurs de carbone.

Plus globalement, dans le contexte de progression de la Chalarose affectant les frênes, une attention particulière devra être menée sur ces secteurs avec la nécessité d'adapter le Schéma aux enjeux de préservation du paysage et de la biodiversité avec une prise en compte du climat, tant dans le choix des essences à envisager que dans les modalités de gestion durable et concertée des espaces forestiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal DUFORÉSTEL



Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

Mathematical Induction

1. Base Case
2. Inductive Step
3. Conclusion